Mr. Kwanda

HUBERT VEDRINE
8/4/93

CONSEIL RESTREINT

Mercredi 7 AVRIL 1993

SITUATION EN AFRIQUE ET DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BALLADUR

Premier ministre

M. LEOTARD

Ministre d'Etat, ministre de la défense

M. JUPPE

Ministre des affaires étrangères

M. ROUSSIN

Ministre de la coopération

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE

Secrétaire général

M.le général QUESNOT

Chef d'état-major

M. DELAYE

Conseiller

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M.I'Amiral LECOINTRE

Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

M. FOUGIER

Secrétaire général

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. BOIDEVAIX

Secrétaire général

MINISTERE DE LA DEFENSE

M. l'Amiral LANXADE

Chef d'état-major des armées

M. le général RANNOU

Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M.DENOIX de SAINT MARC

Secrétaire général



EX-YOUGOSLAVIE

MM. LEOTARD et JUPPE font le point de la situation. Au sujet de l'éventualité de la participation des forces aériennes turques au contrôle de la zone d'exclusion aérienne en Bosnie, le Premier ministre et le Président de la République considèrent que cette perspective est très inopportune. La présence des forces turques au sein du dispositif de l'OTAN chargé de cette mission de contrôle serait de nature à entraîner une guerre générale dans les Balkans. Les ministres de la défense et des affaires étrangères doivent faire connaître le point de vue très ferme de la France sur ce point. De toute façon, l'entrée des forces turques dans le dispositif de l'OTAN relève d'une décision politique qui doit être traitée sur le plan politique au niveau le plus élevé.

RWANDA

M. JUPPE fait le point de la situation. La menace du FPR ne s'est pas intensifiée depuis la semaine dernière. Le Président de la République acquiesce à la demande de M. ROUSSIN qu'une mission légère Etat-major des armées - Coopération soit envoyée sur place pour définir les conditions d'emploi de nos forces.

Il est d'accord pour que nous nous bornions, en l'état, à préparer le renforcement de notre détachement à Kigali qui compte deux compagnies seulement.

CAMBODGE

Après exposé de MM. JUPPE et LEOTARD, le Président de la République exprime son pessimisme sur l'évolution prévisible de la situation. Les hostilités vont probablement reprendre entre les troupes régulières de Hun Sen et les Khmers rouges. Il faut prévoir de regrouper celles de nos troupes qui sont dispersées en détachements de très faibles effectifs.

SECRET

En conclusion, le Président de la République fait part de son souhait de ne pas pérenniser ce conseil restreint hebdomadaire, bien que la situation dans l'ex-Yougoslavie puisse justifier encore sa réunion.

Le Premier ministre propose que la décision de tenir le Conseil restreint soit prise en fonction des résultats de la réunion tenue tous les Mardis, au niveau des collaborateurs.

Par ailleurs, il ressent la nécessité, pour son information personnelle, de faire le point sur les engagements des forces françaises en dehors du territoire national.

Nije plusion avai Aoit93